

Siège  
35, route de la Quemine  
71500 Branges

**EXTRAIT**  
du registre des délibérations du Comité Syndical  
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 27 février 2024

Séance du 27 février 2024

Nombre de membres  
du Comité Syndical  
en exercice : 96

Présents à la séance : 49  
Votants : 55

Date de la convocation :  
16 février 2024  
Date de l'affichage :  
1<sup>er</sup> mars 2024

Objet de la délibération

**Vote du budget SIREN  
2024.**

L'an deux mille vingt-quatre, et le trente du mois de janvier à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

**Présents** : Mmes BEY Sandra, BONIN Sylviane, BUTTIGIEG Auréline, CHAUSSAT Virginie, COLIN Christelle, COUILLEROT Chantal, DIMBERTON Marie, FAUVEY Audrey, GRAPIN Annick, GUIGON Martine, JAEGER Claire, JAILLET Françoise, KOCKELBERGH Suzanne, LARUE Anne, MOREIRA Véronique, MOREL Martine, POULARD Magalie, PUGEAUT Angéline, TISSERAND Patricia, MM BARBOTTE Alain, BEY Pascal, BOILLET Stéphane, BORNEL Daniel, CABUT Jérôme, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, COUCHOUX Eric, COULON Jean-François, DONGUY Roger, FARIA Xavier, FATET Alain, GAUTHIER Bernard, GELOT Jacques, GROS Stéphane, GUIGUE Jean Michel, LABOURIAUX Daniel, MALIN Jacky, MASSOT Denis, MORAND Stéphane, MOREY Pascal, PERNIN Philippe, PERRET Michel, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TREFFOT Claude, VICCHIO Stéphane, VITTAUD Jean-Pierre.

**Excusés (représentés par)** : Mmes BAILLET Pascale (COUILLEROT Chantal), LACROIX MFOUARA Béatrice (BOILLET Stéphane), THEVENET Catherine (VICCHIO Stéphane), MM DE VECCHI Eric (JAEGER Claire), GALOPIN Christophe (BEY Sandra), VADOT Anthony (BORNEL Daniel).

**Excusés non représentés** : Mmes BLANCHARD Karine, LAGUT Jocelyne, MM BLANC Eric, CAMUS Denis, COLIN David, FERRIER Antoine, GONTCHARENKO Alain, MARICHY Patrick, PIRAT Daniel, TABOURET Christophe.

**Absents** :

Mmes BOISSOT Agnès, DA SILVA Mariana, DEBEAUNE Valérie, DEJEAN-AGRON Marie, DUROUX Nadine, FRAPPET Martine, GAUTHIER Sophie, GROSS Stéphanie, GUILLOT Jennifer, MALAISE Laure, MALOIS Jessica, RODOT Nelly, VINCEROT Béatrice, WILLAUER Françoise, MM BADET Guillaume, BÉNARD Théo, BERNARD Eric, BESSON Stéphane, BRAUD Benjamin, CAUZARD Philippe, COLIN Jean-François, DAVID Frédéric, DUBOIS Claude, FERRE Jérémy, FONFREIDE Serge, MERLIN Denis, MORAND Johan, PILLON Christophe, REBOULET Jean Michel, VIVANT Jérôme, WITMANS Matthijs.  
○○○○○

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel SIREN 2024.

Le montant des dépenses de fonctionnement est égal aux recettes de fonctionnement soit 6 380 068 € HT, le montant des dépenses d'investissement est égal au montant des recettes d'investissement soit 1 673 877 € HT.

Monsieur le Président demande au comité syndical de fixer à 150,64 € HT le montant du taux de base de la redevance 2024 pour les usagers particuliers, à 159,32 € HT le montant du taux de base de la redevance 2024 pour les usagers professionnels, demande à ce que le budget soit voté par nature et au niveau du chapitre pour la section d'exploitation, au niveau de l'opération au niveau de la section d'investissement.

Monsieur le Président demande au comité syndical d'accepter les amortissements tels que fixés aux tableaux joints. Monsieur le Président demande au comité syndical de le charger d'entreprendre les négociations nécessaires à l'obtention, la renégociation ou le remboursement anticipé de prêts pour le financement des divers investissements aux conditions les plus avantageuses pour le SIVOM et l'autorise à signer les contrats.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-071-200075307-20240227-2024\_02\_08\_

## Professionnel par catégories

Facturation par catégories socio-professionnelles.				Hors Louhans avec 1 passage semaine & pro de Louhans	
		2024		2024	2024
NOM	COEF	Ht 10%	TTC	Tarif en € HT	TTC
<b>Pro avec bac 360 litres</b>	<b>4</b>	<b>637,28</b>	<b>701,01</b>	866,70	953,37
Professions libérales, Administrations,	1,00	159,32	175,25	216,68	238,34
Gîte indépendant	1,00	159,32	175,25	216,68	238,34
Gîte dans la résidence principale	0,50	79,66	87,63	108,34	119,17
Chambre d'hôte dans la résidence principale	0,50	79,66	87,63	108,34	119,17
Artisans, commerçants, Pharmacies, Banques, Assurances de 1 à 3	1,25	199,15	219,07	270,84	297,93
Artisans, commerçants, Pharmacies, Banques, Assurances de 4 à 10	1,75	278,81	306,69	379,18	417,10
Artisans, commerçants, Pharmacies, Banques, Assurances > 10	2,50	398,30	438,13	541,69	595,86
Entreprise comptant de 1 à 3 personnes (1 patron et 2 salariés)	1,25	199,15	219,07	270,84	297,93
Entreprise comptant de 4 à 10 personnes (1 patron et 9 salariés)	1,75	278,81	306,69	379,18	417,10
personnes (1 patron et au moins 10 salariés)	2,50	398,30	438,13	541,69	595,86
Personne exerçant seule une activité à domicile: EX : - Assureur - courtiers - Prestataire administratif - Transporteur avec 1 seul véhicule	0,75	119,49	131,44	162,51	178,76
Holding / SCI / Sociétés financières, sans salarié ou dans les locaux d'une autre société	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Informaticiens sans magasin ni atelier	0,75	119,49	131,44	162,51	178,76
Forains et commerçants non sédentaires soumis au droit de place, commerçants ambulants	0,50	79,66	87,63	108,34	119,17
seul	1,25	199,15	219,07	270,84	297,93
Commerce de bouche	2,00	318,64	350,50	433,35	476,69
Bars, alimentation générale	2,00	318,64	350,50	433,35	476,69
Grands restaurants > 20	4,00	637,28	701,01	866,70	953,37
Petits restaurants ≤ 20	2,00	318,64	350,50	433,35	476,69
Grands hôtels restaurants > 8 chambres	6,00	955,92	1051,51	1300,05	1430,06
Petits hôtels restaurants ≤ 8 chambres	4,00	637,28	701,01	866,70	953,37
Hôtels	3,00	477,96	525,76	650,03	715,03
Exploitant agricoles	1,5	238,98	262,88	325,01	357,51

REÇU EN PREFECTURE

le 01/03/2024

Application agréée E-legalite.com

<b>Campings</b>			
ADRESSE	COEF	Tarif en € HT	ttc
Camping Cuisery	5,28	841,21	925,33
Camping Brienne	1,14	181,62	199,79
Camping Condal	2,34	372,81	410,09
<b>Etabissements éducatifs</b>			
ADRESSE	COEF		
CAT de Montret	2,00	318,64	350,50
Centre EDEN	1,71	272,44	299,68
Esat clos mouron	10,00	1593,20	1752,52
<b>Facturation mairies</b>			
Nombre d'habitants	COEF		
≤ 500 hab	1,00	159,32	175,25
500 hab< <1000hab	3,00	477,96	525,76
1000 hab< <2000hab	6,00	955,92	1051,51
2000 hab< <3500 hab	10,00	1593,20	1752,52
> ou = 3500 hab	28,00	4460,96	4907,06
<b>Facturation grandes surfaces et entreprises</b>			
Nom du gros producteur professionnel	COEF		
Transport Prudents	2,50	398,30	438,13
Crèche Hola Kid	5,00	796,60	876,26
la Granges rouge	9	1433,88	1577,27

Le comité syndical décide à l'unanimité d'approuver le budget SIREN présentés par Monsieur le Président et les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré le 27 février 2024

Pour extrait conforme

Le Président,  
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 1<sup>er</sup> mars 2024.

Publié, affiché, notifié le 1<sup>er</sup> mars 2024.